

Délibération n°10/06/2026-42

du mercredi 10 juin 2026

L'an deux mille vingt-six, le dix juin à 14 heures 10, le conseil d'administration, dûment convoqué le 29 mai 2026, conformément au Code général des collectivités territoriales, s'est réuni à l'école supérieure d'art, sous la présidence de Marc CECCALDI.

- Nombre de membres en exercice : 18
- Présents : Dalia MESSARA, Marc CECCALDI, Sylvaine DI CARO-ANTONUCCI, Marc FERAUD, Loris MARTIN, Antoine BOLLASINA, Juliette NORMAND-BEORCHIA, Dimitri MOUDAR
- Présents en visioconférence : Frédérique DUMICHEL, Laure SCANDOLERA
- Procurations : Sophie JOISSAINS (Marc CECCALDI), Brigitte DEVESA (Marc FERAUD), Pierre VASARELY (Sylvaine DI CARO-ANTONUCCI), Florian GAITE (Juliette NORMAND-BEORCHIA)
- Absents : Dominique AUGÉY, Kayané BIANCO ROATTA, Sébastien NOURIAN, Carlos CASTELEIRA

Monsieur le président a constaté que le quorum était atteint pour tenir la séance.

Objet : Convention de participation au Plan de Conservation Partagée des Périodiques Art et Design 2026-2029

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales

Vu les statuts de l'établissement public de coopération culturelle Ecole supérieure d'art d'Aix-en-Provence Félix Ciccolini

La convention que nous vous présentons concerne le Plan de Conservation Partagée des Périodiques, réparti entre sept bibliothèques membres du réseau École(s) du Sud (Marseille, Monaco, Nice, Arles, Aix, Avignon, Nîmes).

Ce PCPP signifie que la conservation d'un nombre important de titres, sélectionnés collectivement pour leur pertinence et leur sujet (qui concerne les thématiques de l'art et du design), va être partagée entre ces sept établissements.

L'un des objectifs principaux de ce plan est d'harmoniser la conservation entre ces bibliothèques et de répondre au manque d'espace que rencontre la majorité. Ainsi, un ou deux pôles de conservation sont désignés pour la conservation d'un titre précis, permettant aux autres bibliothèques de désherber ce titre, en redistribuant si nécessaire, une partie aux bibliothèques pôles de conservation pour combler les lacunes. Grâce à ce plan, nous allons (la médiathèque) pouvoir commencer à désherber un nombre important de nos périodiques et donc gagner en espace de stockage, des espaces qui sont aujourd'hui saturés.

Les bibliothèques seront garantes de la bonne conservation de ces titres, de la diffusion et de la valorisation de ces derniers : communication par voie électronique et consultation sur place pour les étudiants et chercheurs.

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Président, le conseil d'administration, à l'unanimité,

- APPROUVE la convention de participation au Plan de Conservation Partagée des Périodiques Art et Design 2026-2029 annexée à la présente délibération
- AUTORISE la directrice à signer ladite convention

Fait à Aix en Provence

Le Président du conseil d'administration,

Marc CECCALDI

Convention de participation au Plan de Conservation Partagée des Périodiques Art & Design 2026-2029

Entre les soussignés :

D'une part :

BEAR, Bibliothèques d'école d'art en réseau

représentée par Mesdames Juliette Beorchia et Marie-Hélène Desestré, co-présidente de l'association BEAR

25 Rue Lesdiguières, 38000 Grenoble

SIRET : 789 802 238 000 12

Code APE : 9499Z - Autres organisations fonctionnant par adhésion volontaire

D'autre part :

École Supérieure d'Art d'Aix-en-Provence Félix Ciccolini

Établissement Public de Coopération Culturelle - EPCC

ayant son siège au 57 rue Emile Tavan, 13100 Aix-en-Provence

SIRET : 20002931200010

Code APE : 8542Z - Enseignement supérieur

représentée par Madame Barbara Satre, en qualité de Directrice

ET :

École nationale supérieure de la photographie

30 avenue Victor Hugo, 13200 Arles

SIRET 191 333 426 00028

Code APE : 8542Z - Enseignement supérieur

représentée par Madame Véronique Souben, en qualité de Directrice

ET :

École supérieure d'art d'Avignon

Établissement Public de Coopération Culturelle - EPCC

ayant son siège au 500 chemin des baigne-pieds, 84000 Avignon

SIRET : 20002725800025

Code APE : 8542Z - Enseignement supérieur

représentée par Monsieur Benoît Broisat, en qualité de Directeur

ET :

L'Institut National Supérieur d'Enseignement Artistique Marseille Méditerranée – INSEAMM

Par son établissement Les Beaux-Arts de Marseille

Établissement Public de Coopération Culturelle – EPCC

184 Avenue de Luminy, 13009 Marseille

SIRET : 200 029 205 00016

Code APE : 8542Z- Enseignement supérieur

Représenté par Monsieur Raphaël Imbert, en qualité de Directeur Général de l'INSEAMM, dûment habilité par délibération du Conseil d'Administration.

Ci-après dénommé « Beaux-Arts de Marseille – INSEAMM »

ET :

Villa Arson Nice

Établissement Public de Coopération Culturelle – EPCC

ayant son siège au 20 avenue Stephen Liégeard, 06105 Nice Cedex 2

SIRET : 190 608 364 000 13

Code APE : 8542Z- Enseignement supérieur

représentée par Madame Ulrika Byttner, en qualité de Directrice

ET :

École supérieure des beaux-arts de Nîmes

Établissement Public de Coopération Culturelle – EPCC

ayant son siège à l'Hôtel Rivet, 10 Grand'Rue, 30000 Nîmes

SIRET : 200 027 977 00012

Code APE : 8542Z- Enseignement supérieur

représentée par Madame Delphine Paul, en qualité de directrice générale

ET :

Pavillon Bosio, Art & Scénographie - École Supérieure d'Arts Plastiques de la Ville de Monaco

Établissement de service public de la Mairie de Monaco

ayant son siège au 1, avenue des Pins, MC 98000 Monaco

sous la direction de Monsieur Thierry Leviez, en qualité de Directeur

représentée par Monsieur Georges Marsan, Maire de Monaco

Il est convenu ce qui suit :

Les bibliothèques des écoles d'art ont dans leur collection des titres de revues spécialisées.

L'abondance de titres, la fragilité du support papier, et les volumes de stockage de ces fonds ont conduit sept établissements du réseau École(s) du Sud, par le biais du réseau professionnel des Bibliothèques d'Écoles d'Art en Réseau (BEAR) à une réflexion sur un plan de conservation partagé des périodiques.

Les objectifs de cette démarche sont les suivants :

- Éviter les désherbages non concertés,
- Faciliter les dons et les transferts de collections,
- Compléter les collections en garantissant l'exhaustivité et l'intégrité des collections,
- Améliorer les conditions de conservation des périodiques en assurant la conservation dans les bibliothèques de références et en libérant de l'espace pour les bibliothèques désherbant,
- Garantir l'accessibilité des documents sur place ou à distance,
- Améliorer le signalement de ces collections.

Le PCPP Art et Design définit une liste de titres, sélectionnés à partir des collections de périodiques, à conserver sur l'ensemble du réseau. Un ou deux sites de conservation sont identifiés pour chaque titre (voir ANNEXE 1). La gestion est assurée par les personnels des bibliothèques des établissements participants.

Article 1^{er} - Objet de la convention

La convention a pour objet de fixer le cadre du plan de conservation partagée des périodiques entre les parties, ainsi que le rôle, les droits et les obligations de chacun des établissements en tant que pôle de conservation ainsi que le rôle du comité de pilotage.

La liste des titres de périodiques faisant l'objet du plan de conservation et la répartition des responsabilités de conservation figurent à l'ANNEXE 1 de la convention.

La charte du PCPP Art& Design (voir ANNEXE 4) accompagne la convention et a pour objet de valoriser la spécificité des revues en écoles d'art ainsi que les missions et la conservation mutualisée de ces collections.

Ces documents pourront être modifiés en fonction des adhésions ou des retraits éventuels d'établissements et suivant l'avancée et l'enrichissement du plan dans le temps. Les modifications éventuelles apportées à ces annexes feront l'objet d'un avenant à la convention après approbation du comité de pilotage.

Article 2 - Coordination et pilotage

Un comité de pilotage est désigné d'un commun accord pour une durée de trois ans. Il est composé d'au moins une personne par bibliothèque de chaque établissement participant. Il figure à l'ANNEXE 2.

Le comité de pilotage se réunit au minimum une fois par an. Les missions du comité de pilotage sont les suivantes :

- faciliter un suivi de la conservation des documents dans les établissements participants et la mise en place de transferts de collections,
- favoriser l'accessibilité des collections et de la valorisation du PCPP,
- statuer en cas de retrait/entrée de titres,
- coordonner la nouvelle répartition et le transfert des collections en cas de retrait d'un établissement.

Article 3 - Engagements des établissements participants

Les parties s'engagent à :

- Conserver la collection la plus complète du réseau dans les meilleures conditions possibles et sans limite de temps (voir ANNEXE 1),
- Assurer le suivi de la collection conservée (alimenter les lacunes),
- Transférer vers l'établissement conservateur les numéros manquants pour compléter la collection du PCPP,
- Exclure du prêt les collections dont il a la charge de la conservation (sauf à titre exceptionnel après validation du comité de pilotage),
- Satisfaire la consultation sur place et les demandes de communication numérique pour l'ensemble du réseau professionnel et des usagers, usagères,
- En cas de retrait dans les conditions prévues à l'article 8, la bibliothèque conservatrice s'engage à assurer le transfert à ses frais de sa collection vers le nouvel établissement de conservation identifié par le comité de pilotage, et ayant accepté ce nouveau transfert.

Article 4 - Statut des documents transférés

Le statut des documents transférés vers les pôles de conservation sera celui de la cession à titre gratuit entre les établissements engagés dans la démarche.

Article 5 - Modalités de transfert des collections

Le transfert des collections sera assuré par les établissements opérant la session des collections.

Les établissements participants s'engagent à transférer vers l'établissement conservateur les numéros manquants pour compléter la collection du PCPP.

Un bordereau de versement des collections devra être complété par l'établissement donateur (Voir ANNEXE 3).

Article 6 - Plan de désherbage

Au titre du PCPP, chaque établissement participant peut procéder à un plan de désherbage pour les titres pour lesquels ils ne sont pas engagés dans le cadre de cette convention.

En cas de désherbage de titres du PCPP mais pour lesquels l'établissement procédant au désherbage n'est pas engagé, il devra avertir et consulter les établissements engagés sur les titres du plan de conservation afin de permettre l'alimentation des potentielles lacunes de collections.

Article 7 - Durée de la convention

La présente convention est conclue pour une durée de trois ans et prend effet à sa date de notification.

La présente convention pourra être prolongée par voie d'avenant ou renouvelée par la conclusion d'une nouvelle convention entre les parties. Aucune reconduction tacite de la présente convention n'est autorisée.

La convention pourra toutefois être résiliée avant son arrivée à terme dans les conditions prévues à l'article 8. Elle pourra également être aménagée par avenant en cours d'exécution en cas de nécessité.

Article 8 - Retrait

La convention pourra être résiliée à tout moment par toute partie signataire aux conditions suivantes :

- par notification écrite et sous réserve d'un préavis de six mois au comité de pilotage explicitant les motifs du retrait.
- en cas de non-respect de l'une des dispositions de la convention ou de ses avenants.

Article 9 - Responsabilité et assurances

Chaque Partie demeure responsable de ses locaux, de ses collections et de ses personnels, conformément aux dispositions légales et réglementaires en vigueur.

Article 10 - Traitement des Données à caractère personnel des collaborateurs des Parties

Dans le cadre de la conclusion et de la gestion administrative de la présente convention, chacune des Parties peut accéder aux données à caractère personnel de certaines catégories de personnes (signataire de la présente convention, contacts opérationnels, contacts juridiques, contacts comptables, etc.).

Chaque Partie s'engage, en tant que responsable du traitement ou de sous-traitant, à protéger et à n'utiliser les données à caractère personnel des contacts de l'autre Partie qu'aux fins de gestion de la présente convention, et à leur appliquer les mesures de sécurité appropriées pendant toute la durée de la présente convention.

Les données à caractère personnel de ces contacts seront supprimées par chaque Partie à la fin de la présente convention, sous réserve d'une conservation prolongée en cas d'obligations légales d'archivage ou de conservation de la preuve.

Article 11 - Litiges et contestations

En cas de contestation sur l'interprétation ou l'exécution de la présente convention, les Parties s'engagent à

s'efforcer de régler leur litige à l'amiable.

La Partie souhaitant mettre en œuvre le processus de négociation devra en informer l'autre Partie par Lettre Recommandée avec Accusé de Réception (LRAR) en indiquant les éléments du différend.

A défaut d'accord amiable trouvé dans un délai de deux mois à compter de la réception de la LRAR par la Partie concernée, les juridictions compétentes seront celles de la Partie la plus diligente.

Fait en huit exemplaires originaux,

Juliette Beorchia & Marie-Hélène Desestré,

Co-présidente de l'association BEAR

Le

À

Signature

Barbara Satre,

Directrice de l'ESA Aix-en-Provence

Le

À

Signature

Véronique Souben,

Directrice de l'ENSP

Le

À

Signature

Benoît Broisat,

Directeur de l'ESA Avignon

Le

À

Signature

Raphaël Imbert,

Directeur Général de l'INSEAMM

Le

À

Signature

Ulrika Byttner,

Directrice de la Villa Arson

Le

À

Signature

Delphine Paul,

Directrice générale de l'ESBA de Nîmes

Le

À

Signature

Georges Marsan,

Maire de la Ville de Monaco

Le

À

Signature

Annexe 1 - Listes des titres et lieux de conservation

Le PCPP Art et Design est composé de :

Titres du PCPP :

1. 02 : revue d'art contemporain trimestrielle et gratuite, ISSN : 1622-8324
2. 20/27 : revue de textes critiques sur l'art, ISSN : 1957-5645
3. Ad Hoc, ISSN : 0295-4087
4. Afterimage, ISSN : 0300-7472
5. Anomalie digital arts, ISSN : 1624-933X
6. Antigone, ISSN : 0767-2055
7. Antigone Mobilium, ISSN : 1769-7476
8. Arc (L') : cahiers méditerranéens, ISSN : 0003-7974
9. Archistorm : l'architecture, l'art... de a à z, ISSN : 1763-6361
10. Architecture d'aujourd'hui (L'), ISSN : 0003-8695
11. Area revue(s) : l'art pense le monde, ISSN : 1633-3543
12. Art 21, ISSN : 1771-0391
13. Art and archaeology technical abstracts, ISSN : 0004-2994
14. Artefactum, ISSN : 0771-761X
15. Artforum, ISSN : 0004-3532
16. Artforum international, ISSN : 1086-7058
17. Art in America, ISSN : 0004-3214
18. Artistes, ISSN : 0245-4734
19. Artitudes international, ISSN : 0750-6325
20. Art même : lettre des arts plastiques de la communauté française de Belgique, ISSN : 1373-9549
21. Art monthly, ISSN : 0142-6702
22. Art présence, ISSN : 1156-7627
23. Art press, 0245-5676
24. Art press, ISSN : 0397-4952
25. Art press international, ISSN : 0397-4960
26. Art press 2, ISSN : 1951-0578
27. Art press plus, ISSN : 1620-7769
28. Art press Hors-série, ISSN : 0985-1267
29. Arts-info, ISSN : 0754-8702
30. Art vivant (L'), ISSN : 0009-6148
31. Art vivant (L'), ISSN : 1626-1658
32. Artstudio, ISSN : 0767-8150
33. AS : Actualité de la scénographie, ISSN : 0986-1351
34. Asian art news, ISSN : 1023-5884
35. Audimat, ISSN : 2261-3595
36. Avant-scène. Cinéma (L'), ISSN: 0045-1150
37. Avant-scène Théâtre, ISSN : 0045-1169
38. Azimuts, ISSN : 1160-9958

39. Back cover, ISSN : 1964-5392
40. Beaux-arts magazine, ISSN : 0757-2271
41. Bloc notes : art contemporain, ISSN : 1243-700X
42. Bref : le magazine du court métrage, ISSN: 0759-6898
43. Bulletin de liaison du Centre international d'étude des textiles anciens, ISSN : 0008-980X
44. Bulletin du CIETA, ISSN : 1016-8982
45. Bulletin of the American Institute for Conservation of Historic and Artistic Works, ISSN : 0146-1257
46. Cahier dessiné (Le), ISSN : 1636-6344
47. Cahier du refuge, ISSN : 1148-652X
48. Cahiers d'art : ISSN : 2262-6395
49. Cahiers de la céramique et des arts du feu, ISSN : 0007-9790
50. Cahiers de l'énergumène, ISSN : 0293-9282
51. Cahiers de médiologie (Les), ISSN : 1270-0665
52. Cahiers du cinéma : revue mensuelle du cinéma et du télécinéma, ISSN : 0008-011X
53. Cahiers du Musée national d'art moderne, ISSN : 0181-1525
54. Camera international, ISSN: 0765-9849
55. Canal, ISSN : 0151-4989
56. Charley, Pas d'ISSN
57. Cimaïse, ISSN: 0009-6830
58. Cinémathèque, ISSN : 1241-8153
59. Critique : revue générale des publications françaises et étrangères, ISSN : 0011-1600
60. Critique d'art : bulletin critique et bibliographique, ISSN : 1246-8258
61. Chroniques de l'art vivant, ISSN : 0004-3338
62. Collection : une revue autour de l'art contemporain, ISSN : 2431-4897
63. Connaissance des arts, ISSN : 0010-5988
64. Conservation-restauration des biens culturels, ISSN : 1157-688X
65. Conservation-restauration des biens culturels. Cahier technique, ISSN : 1631-8331
66. Convergence, ISSN : 2967-8471
67. CORE. Conservation et restauration du patrimoine culturel, ISSN : 1277-2550
68. Derrière le miroir, ISSN : 0011-9113
69. DesGénéralions, ISSN : 1778-0845
70. Dictateur, Pas d'ISSN
71. Dits, ISSN : 1378-3386
72. Documents sur l'art, ISSN : 1276-8227
73. Domus, ISSN : 0012-5377
74. Drawer (The) : revue de dessin, ISSN : 2117-0444
75. Eighty, ISSN : 0294-1880
76. Espace, ISSN : 0821-9222
77. Étapes graphiques, ISSN : 1254-7298
78. Étapes : graphisme design image création, ISSN : 1774-5160
79. Études photographiques : revue semestrielle, ISSN : 1270-9050
80. Exposé, ISSN : 1261-1565
81. Flash Art : la première revue d'art en Europe, ISSN : 0394-1515

82. Flash art : the largest European art magazine, ISSN : 0394-1493
83. Galleries magazine, ISSN : 0767-0605
84. Graphis, ISSN : 0017-3452
85. Here and there, pas d'ISSN
86. Hey ! : modern art & pop culture, ISSN : 2118-2515
87. Impressions du Sud, ISSN : 0752-2118
88. Infra-mince : cahiers de l'École nationale supérieure de la photographie, ISSN : 1778-9001
89. Initiales, ISSN 2270-3306
90. Le Journal de la Fédération française des conservateurs-restaurateurs, ISSN : 1955-8708
91. Kanal, ISSN : 0997-4911
92. Kunstforum international, ISSN : 0177-3674
93. Lapiz : revista internacional de arte, ISSN : 0212-1700
94. Leonardo, ISSN : 0024-094X
95. Ligeia : dossiers sur l'art, ISSN : 0989-6023
96. Macula, ISSN : 0397-5770
97. Marges, ISSN : 1767-7114
98. May, ISSN : 2103-7051
99. Mettray, ISSN : 1767-400X
100. Mousse, ISSN : 2035-2565
101. Mouvement : revue trimestrielle du spectacle vivant et des arts visuels, ISSN : 1252-6967
102. Musiques et cultures digitales (MCD), ISSN : 1638-3400
103. Ninety, ISSN : 1155-1240
104. Nouvelle revue d'esthétique, ISSN : 1969-2269
105. Nouvelles de l'estampe, ISSN : 0029-4888
106. Œil (L') : revue d'art mensuelle, ISSN : 0029-862X
107. Offshore, ISSN: 1639-6855
108. Omnibus : gazette trimestrielle sur l'art contemporain, ISSN : 1166-1852
109. Opus international, ISSN : 0048-2056
110. Palais, ISSN : 1951-672X
111. Parachute, ISSN : 0318-7020
112. Parkett, ISSN : 0256-0917
113. Parpaings : architecture art > paysage, ISSN : 1294-811X
114. Part de l'Œil : revue de pensée des arts plastiques, ISSN : 0773-9532
115. Pavillon, ISSN : 1996-3556
116. Pétunia, ISSN : 2112-566X
117. Photographica, ISSN : 2780-8572
118. Photographies magazine, ISSN : 0988-7679
119. P L S : le magazine du Palais de Tokyo, ISSN : 3073-8458
120. Plus Moins Zero : revue d'art contemporain (+-0), ISSN : 2033-8791
121. Purple Journal, ISSN : 1766-8840
122. Purple Prose, ISSN : 1244-6874
123. Raddar, Pas d'ISSN
124. Recherche photographique : histoire, esthétique, ISSN : 0983-8430

125. Revue d'esthétique, ISSN : 0035-2292
126. Revue de l'art, ISSN: 0035-1326
127. Revue de la céramique, ISSN : 0294-202X
128. Revue de la céramique et du verre, ISSN : 0758-3389
129. Revue et corrigée, ISSN : 0996-5335
130. Revue noire : African contemporary art, ISSN : 1157-4127
131. Revue Réseau Peinture, Pas d'ISSN
132. Roven : revue critique sur le dessin contemporain, ISSN : 2103-7108
133. Sciences du design, ISSN : 2428-3711
134. Sensibilités, ISSN : 2496-9087
135. Simulacres, ISSN : 1297-6180
136. Soldes, ISSN : 2271-8664
137. Tacet : experimental music review, ISSN : 2256-9006
138. Techné, ISSN : 1254-7867
139. Textiles anciens, ISSN : 0995-6638
140. Third Text, ISSN : 0952-8822
141. Toilet Paper, ISSN : 1792-3891
142. Trafic, ISSN : 1167-2846
143. Transbordeur : photographie histoire société, ISSN : 2552-9137
144. Traverses, ISSN : 0336-9730
145. Trouble, ISSN : 1632-0905
146. Turbulences vidéo : culture contemporaine, art, vidéo et nouvelles technologies, ISSN :
1241-5596
147. Twenty : art du nouveau millénaire, ISSN : 1631-7904
148. Vertigo : revue semestrielle d'esthétique et d'histoire du cinéma, ISSN : 0985-1402
149. VH 101 ISSN : 0257-6481
150. Volume : revue d'art contemporain sur le son, ISSN : 2108-3304
151. Wire, ISSN : 0952-0686
152. Wired, ISSN : 1059-1028

Lieux de conservation des titres du PCPP

	Lieu de conservation 1	Lieu de conservation 2	Titre du périodiques ISSN	Périodicité conservée par lieu de conservation
1	Nîmes	Marseille	02 : revue d'art contemporain trimestrielle et gratuite, ISSN : 1622-8324	no. 13 -no. 102 [Lacunes] [Nîmes] / no. 1 (1997) -no. 112 (2025) [Lacunes] [Marseille]
2	Avignon	Nîmes	20/27 : revue de textes critiques sur l'art, ISSN : 1957-5645	no. 1 (2007) -no. 6 (2012) [Nîmes] / no. 2 (2008) -no. 6 (2012) [Avignon]
3	Avignon	Nîmes	Ad Hoc, ISSN : 0295-4087	no. 0 (1985) -no. 6 (1990) [Avignon] / no. 1 (1987) -no. 6 (1990) [Nîmes]
4	Arles	x	Afterimage, ISSN : 0300-7472	vol. 1, no. 5 (1973) -vol. 39, no. 2 (2011) [Lacunes]
5	Monaco	x	Anomalie digital arts, ISSN : 1624-933X	no. 2 (2002) -no. 6 (2007)
6	Avignon	Marseille	Antigone, ISSN : 0767-2055	no. 14 (1990) -no. 20 (1993) ; [Lacune] [Avignon] / no. 5 (1986) ; no. 12 (1989) -no. 21 (1995) [Marseille]
7	Avignon	Marseille	Antigone Mobilium, ISSN : 1769-7476	no. 1 (1998) [Avignon] / no. 1 (1998) [Marseille]
8	Marseille	x	Arc (L') : cahiers méditerranéens, ISSN : 0003-7974	no. 21 (1990) -no. 77 (1979) [Lacunes]
9	Marseille	x	Archistorm : l'architecture, l'art... de a à z, ISSN : 1763-6361	no. 2 (2003) ; no. 23 (2007) -no. 28 (2007) ; no. 39 (2009) -no. 41 (2010) ; no. 94 (2019) -no. 95 (2019) ; no. 109 (2021)
10	Marseille	x	Architecture d'aujourd'hui (L') , ISSN : 0003-8695	no. 149 (1970) -no. 353 (2004) [lacunes] [Marseille]
11	Nîmes	x	Area revue(s) : l'art pense le monde, ISSN : 1633-3543	no. 9 -no. 31 [Lacune]
12	Nice	x	Art 21, ISSN : 1771-0391	no. 2 (2005) - no. 32 (2012) [Lacunes]
13	Avignon	x	Art and archaeology technical	vol.6, no. 1 (1966) -vol. 36, no. 2 (2000)

			abstracts, ISSN : 0004-2994	
14	Nice	Marseille	Artefactum, ISSN : 0771-761X	no. 1 (1983) - no. 53 (1994) [Nice] / no. 1 (1984) -no. 53 (1994) [Lacune] [Marseille]
15	Marseille	x	Artforum, ISSN : 0004-3532	novembre (1975) -février (1982) [lacunes]
16	Marseille	x	Artforum international, ISSN : 1086-7058	no. 10 (jun-1982) -no. 06 (fev-2020) [Lacunes]
17	Marseille	x	Art in America, ISSN : 0004-3214	no. 5 (sep-1979) -no. 2 (fev-2018) [lacunes]
18	Aix	Marseille	Artistes, ISSN : 0245-4734	no. 1 (1979) -no. 25 (1985) [Lacunes] [Aix] / no. 1 (1979) -no. 25 (1984) [Lacunes] [Marseille]
19	Marseille	x	Artitudes international, ISSN : 0750-6325	no. 1 (1972) -no. 45 (1977) [Lacunes]
20	Aix	Monaco	Art même : lettre des arts plastiques de la communauté française de Belgique, ISSN : 1373-9549	no. 7 (2000)-.... [lacune] [Aix] / no. 44 (2009) -.... [Monaco]
21	Nice	x	Art monthly, ISSN : 0142-6702	no. 155 (avr-1992) -no. 444 (2021) [Lacunes]
22	Marseille	x	Art présence, ISSN : 1156-7627	no. 1 (1992) -no. 65 (2010)
23	Marseille	Monaco	Art press, ISSN : 0245-5676	no. 34 (1980) -.... [Lacunes] [Marseille] / no. 34 (1980) -.... [Lacunes] [Monaco]
24	Nîmes	Marseille	Art press, ISSN : 0397-4952	no. 1 (1972) -no. 22 (1976) [Nîmes] / no. 2 (1973) -no. 22 (1976) [Marseille]
25	Nice	Marseille	Art press international, ISSN : 0397-4960	no. 1 (1976) -no. 32 [Lacune] (1979) [Nice] / no. 1 (1976) -no. 33 (1979) [Lacune] [Marseille]
26	Aix	Monaco	Art press 2, ISSN : 1951-0578	no. 1 (2006)-.... [Lacunes] [Aix] / no. 1 (2006) -no. 53 (2020) [Lacunes] [Monaco]
27	Monaco	x	Art press plus, ISSN : 1620-7769	no. 1 (1998) -no. 8 (2005)

28	Marseille	x	Art press Hors-série, ISSN : 0985-1267	no. 1 (1973) -no. 24 (2003) [Lacunes]
29	Nice	Aix	Arts-info, ISSN : 0754-8702	no. 1 (oct-1982) -no. 62 (sep-1992) / no. 1 (1982) - no. 82 (1997) [Lacunes] [Aix]
30	Avignon	x	Art vivant (L'), ISSN : 0009-6148	no. 36 (1973) -no. 57 (1975) [Lacunes]
31	Marseille	x	Art vivant (L'), ISSN : 1626-1658	no. 1 (1984) -no. 12 (1985)
32	Nice	x	Artstudio, ISSN : 0767-8150	no. 1 (1986) -no. 24 (1992) [Lacune]
33	Monaco	x	AS : Actualité de la scénographie, ISSN : 0986-1351	no. 124 -.... [Lacunes]
34	Aix	x	Asian art news, ISSN : 1023-5884	vol. 4 no. 2 (1994) -vol. 25 no. 6 (2015) [Lacunes]
35	Nice	Marseille	Audimat, ISSN : 2261-3595	no. 3 (2015)-.... [Nice] / no. 11 (2019) -.... [Marseille]
36	Marseille	x	Avant-scène. Cinéma (L'), ISSN: 0045-1150	no. 1 (1961) -no. 305 (1983) [Lacunes]
37	Nice	x	Avant-scène Theatre, ISSN : 0045-1169	no. 463 (1971) -no. 790 (1986) [Lacunes]
38	Marseille	Aix	Azimuths, ISSN : 1160-9958	no. 1 (1991) -.... [Lacunes] / no. 1 (1991) -.... [Lacunes] [Aix]
39	Nîmes	Marseille	Back cover, ISSN : 1964-5392	no. 1 (2008) - no. 6 (2013) [Nîmes] / no. 4 (2011) -no. 7 (2016) [Marseille]
40	Monaco jusqu'au n°462, décembre 2022	Nice depuis n°463, janvier 2023	Beaux-arts magazine, ISSN : 0757-2271	no. 1 (1983)-no. 462 (2022) [Monaco] / no. 1 (1983)-.... [Lacunes] [Nice]
41	Marseille	x	Bloc notes : art contemporain, ISSN : 1243-700X	no. 1 (1992) -no. 17 (1999) [Lacune]
42	Monaco	x	Bref : le magazine du court métrage, ISSN: 0759-6898	no. 99 (2011)-....

43	Avignon	x	Bulletin de liaison du Centre international d'étude des textiles anciens, ISSN : 0008-980X	no. 53 (1981) -no. 63-64 (1986) [Lacunes]
44	Avignon	x	Bulletin du CIETA, ISSN : 1016-8982	no. 67 (1989) -no. 82 (2005)
45	Avignon	x	Bulletin of the American Institute for Conservation of Historic and Artistic Works, ISSN : 0146-1257	Vol.14, no. 1 (1973) -Vol. 16 no. 1 (1976) [Lacunes]
46	Marseille	x	Cahier dessiné (Le), ISSN : 1636-6344	no. 1 (2002) -no. 10 (2015)
47	Aix	x	Cahier du refuge, ISSN : 1148-652X	no. 113 (2003) -no. 269 (mai 2018) [Lacune]
48	Monaco	x	Cahiers d'art : ISSN : 2262-6395	no. 1 (2012) -no. 1 (2020)
49	Nice	x	Cahiers de la céramique et des arts du feu, ISSN : 0007-9790	no. 1 (1955) -no. 59 (1977)
50	Monaco	x	Cahiers de l'énergumène, ISSN : 0293-9282	no. 1 (1982) -no. 5 (1984)
51	Marseille	x	Cahiers de médiologie (Les), ISSN : 1270-0665	no. 1 (1996) -no. 18 (2004) [Lacunes]
52	Marseille	x	Cahiers du cinéma : revue mensuelle du cinéma et du télécinéma, ISSN : 0008-011X	no. 204 (1968) -no. 750 (2018) [Lacunes]
53	Aix	Avignon	Cahiers du Musée national d'art moderne,	no. 1 (1979)-.... [Lacunes] [Aix] / no. 9 (1982) -.... [Lacunes] [Avignon]

			ISSN : 0181-1525	
54	Arles	x	Camera international, ISSN: 0765-9849	no. 1 (1984) -no. 42 (1996)
55	Marseille	x	Canal, ISSN : 0151-4989	no. 22 (1978) -no. 59 (1985) ; no. 2 (1986) -no. 5 (1991) [Lacunes]
56	Avignon	x	Charley, Pas d'ISSN	no. 1 (2002) -no. 5 (2007) [Lacunes]
57	Marseille	x	Cimaise, ISSN: 0009-6830	no. 53 (1961) -no. 243 (1996) [Lacunes]
58	Marseille	x	Cinémathèque, ISSN : 1241-8153	no. 1 (1992) -no. 22 (2003)
59	Marseille	x	Critique : revue générale des publications françaises et étrangères, ISSN : 0011-1600	no. 318 (1973) -no. 794 (2013) [Lacunes]
60	Aix	Nîmes	Critique d'art : bulletin critique et bibliographique, ISSN : 1246-8258	no. 23 (2004) -.... [Lacune] [Aix] / no. 1 -no. 59 [Lacunes] [Nîmes]
61	Monaco	x	Chroniques de l'art vivant, ISSN : 0004-3338	no. 1 (1968) -no. 57 (1975) [lacunes]
62	Avignon	x	Collection : une revue autour de l'art contemporain, ISSN : 2431-4897	no. 2 (2011) -no. 6 (2019)
63	Nice	x	Connaissance des arts, ISSN : 0010-5988	no. 1 (1952) -no. 237 (1971) [Lacunes]
64	Avignon	x	Conservation-restauration des biens culturels, ISSN : 1157-688X	no. 3 (1991) -no. 34 (2016) [Lacunes]

65	Avignon	x	Conservation-restauration des biens culturels. Cahier technique, ISSN : 1631-8331	no. 4 (1998) -no.15 (2004) [Lacunes]
66	Avignon	x	Convergence, ISSN : 2967-8471	no. 2 (2022) -no. 3 (2023)
67	Avignon	x	CORE. Conservation et restauration du patrimoine culturel, ISSN : 1277-2550	no. 1(1996) -no.31 (2015)
68	Marseille	x	Derrière le miroir, ISSN : 0011-9113	no. 64 (avr-1954) -no. 253 (jun-1982) [Lacunes]
69	Marseille	Nîmes	DesGénéralions, ISSN : 1778-0845	no. 2 (fev-2007) -.... [Marseille] / no. 2 (fev-2007) -.... [Nîmes]
70	Monaco	Avignon	Dictateur, Pas d'ISSN	no. 1 (2006) - no. 6 (2022) [Monaco] / no. 3 (2010) -no. 4 (2013) [Avignon]
71	Monaco	x	Dits, ISSN : 1378-3386	no. 1 (2002) -no. 22 (2018)
72	Marseille	x	Documents sur l'art, ISSN : 1276-8227	no. 6 (1994) -no. 12 (2000)
73	Nice	x	Domus, ISSN : 0012-5377	no. 326 (1957) - no. 954 (2012) [Lacunes]
74	Avignon	Monaco	Drawer (The) : revue de dessin, ISSN : 2117-0444	no. 3 (2012) - [Avignon] / no. 1 (2011) -.... [Lacune] [Monaco]
75	Marseille	Nice	Eighty, ISSN : 0294-1880	no. 1 (1984) -no. 33 (1990) [Lacunes] [Marseille] / no. 1 (1985) -no. 33 (1990) [Lacunes] [Nice]
76	Aix	x	Espace, ISSN : 0821-9222	no. 110 (2015)-....
77	Marseille	Aix	Étapes graphiques, ISSN : 1254-7298	no. 1 (1994) -no. 71 (2001) [Lacunes] [Marseille] / no.1 (1994)-no.73 (2001) [Lacune] [Aix]
78	Monaco	x	Étapes : graphisme design image création, ISSN : 1774-5160	no. 80 (2001)-.... [Lacunes] [Monaco]

79	Arles	Marseille	Études photographiques : revue semestrielle, ISSN : 1270-9050	no. 1 (1996) -no. 35 (2017) [Arles] / no. 1 (1996) -no. 34 (2016) [Marseille]
80	Monaco	Marseille	Exposé, ISSN : 1261-1565	no. 1 (1994) -no. 4 (2003) [Monaco] / no. 1 (1994) -no. 4 (2003) [Marseille]
81	Avignon	x	Flash Art : la première revue d'art en Europe, ISSN : 0394-1515	no. 1 (1983) -no. 11 (1986) [Lacune]
82	Nice	Aix	Flash art : the largest European art magazine, ISSN : 0394-1493	no. 92 (oct-1979) -no. 281 (dec-2011) [Lacunes] [Nice] / no. 80 (1978) -no. 305 (2015) [Lacunes] [Aix]
83	Marseille	x	Galleries magazine, ISSN : 0767-0605	no. 1 (1985) -no. 62 (1995) [Lacune]
84	Marseille	Monaco	Graphis, ISSN : 0017-3452	no. 46 (1953) -no. 310 (1997) [Lacunes] [Marseille] / no. 314 (1998) - no. 355 (2005) [Lacunes] [Monaco]
85	Avignon	x	Here and there, pas d'ISSN	no. 10 (2010) -no. 11 (2012)
86	Monaco	x	Hey ! : modern art & pop culture, ISSN : 2118-2515	no. 1 (2010) -no. 28 (2014)
87	Aix	x	Impressions du Sud, ISSN : 0752-2118	no. 0 (1983) -no. 35 (1993)
88	Arles	x	Infra-mince : cahiers de l'École nationale supérieure de la photographie, ISSN : 1778-9001	no. 1 (2004) -
89	Marseille	x	Initiales, ISSN : 2270-3306	no. 1 (2013) -no. 13 (2019)
90	Avignon	x	Le Journal de la Fédération française des conservateurs-restaurateurs, ISSN : 1955-8708	no. 6 (2003) -no.16 (2008)

91	Marseille	x	Kanal, ISSN : 0997-4911	no. 1 (1989) -no. 13 (1991)
92	Nice	x	Kunstforum international, ISSN : 0177-3674	no. 26 (fev-1978) ; no. 65 (sep-1983) ; no. 80 (jul-1985)-.... [Lacunes]
93	Marseille	x	Lapiz : revista internacional de arte, ISSN : 0212-1700	no. 93 (1993) -no. 293 (2017) [Lacunes]
94	Marseille	Aix	Leonardo, ISSN : 0024-094X	vol. 1 no. 1 (1968) -vol. 27 no. 5 (1994) [Lacunes] [Marseille] / vol. 22 no. 1 (jan-1989) - vol. 47 no. 5 (oct-2014) [Lacunes] [Aix]
95	Aix	x	Ligeia : dossiers sur l'art, ISSN : 0989-6023	no. 1 (1988) -.... [Lacunes]
96	Marseille	x	Macula, ISSN : 0397-5770	no. 1 (1976) -no. 6 (1979)
97	Marseille	x	Marges, ISSN : 1767-7114	no. 9 (2009) -....
98	Nice	x	May, ISSN : 2103-7051	no. 1 (jun-2009)-.... [Lacune]
99	Marseille	x	Mettray, ISSN : 1767-400X	no. 2 (2001) -no. 10 (2006) ; no. 1 (2009) -no. 14 (2021) [Lacunes]
100	Monaco	x	Mousse, ISSN : 2035-2565	no. 41 (2014)-....
101	Aix	Monaco	Mouvement : revue trimestrielle du spectacle vivant et des arts visuels, ISSN : 1252-6967	no. 1 (1998) -.... [Aix] / no. 2 (1998) -.... [Lacune] [Monaco]
102	Marseille	x	Musiques et cultures digitales (MCD), ISSN : 1638-3400	no. 68 (2012) -no. 82 (2016) [Lacunes]
103	Marseille	Nice	Ninety, ISSN : 1155-1240	no. 1 (1991) -no. 36 (1999) [Marseille] / no. 1 (1990) -no. 35 (2000) [Nice]
104	Marseille	x	Nouvelle revue d'esthétique, ISSN : 1969-2269	no. 1 (2008) -no. 12 (2013)
105	Aix	x	Nouvelles de l'estampe, ISSN : 0029-4888	no. 3 (1973) - no. 143 (1995) [Lacunes]

106	Marseille jusqu'au n°696, 2016	Monaco depuis le n°697, janvier 2017	Œil (L') : revue d'art mensuelle, ISSN : 0029-862X	no. 2 (1955) -no. 761 (2023) [Lacunes] [Marseille] / no. 697 (2017) -.... [Monaco]
107	Nîmes	x	Offshore, ISSN: 1639-6855	no. 1 -no. 51
108	Marseille	Nîmes	Omnibus : gazette trimestrielle sur l'art contemporain, ISSN : 1166-1852	no. 2 (1992) -no. 31 (2000) [Lacunes] [Marseille] / no. 1 -no. 32 [Lacunes] [Nîmes]
109	Nice	x	Opus international, ISSN : 0048-2056	no. 2 -no. 135 (1995) [Lacunes]
110	Monaco	Aix	Palais, ISSN : 1951-672X	no. 1 (2007) -no. 34 [lacunes] [Monaco] / no. 05 (2008)-.... [Lacune] [Aix]
111	Aix	Monaco	Parachute, ISSN : 0318-7020	no. 11 (1978) -no. 112 (2003) [Lacunes] [Aix] / no. 100 (2001) -no. 124 (2006) [Monaco]
112	Nice	x	Parkett, ISSN : 0256-0917	no. 3 (1984) -no. 101 (2017) [Lacunes]
113	Monaco	x	Parpaings : architecture art > paysage, ISSN : 1294-811X	no. 10 (2000) -no. 30 (2002) [Lacunes]
114	Aix	x	Part de l'Œil : revue de pensée des arts plastiques, ISSN : 0773-9532	no. 1 (1985) -no. 32 (2018)
115	Monaco	x	Pavillon, ISSN : 1996-3556	no. 1 (2007) -no. 13 (2022)
116	Monaco	x	Pétunia, ISSN : 2112-566X	no. 1 (2009) -no. 7 (2016)
117	Arles	x	Photographica, ISSN : 2780-8572	no. 1 (2020) -....
118	Arles	x	Photographies magazine, ISSN : 0988-7679	no.1 (1988) -no. 90 (1997)
119	Marseille	Monaco	P L S : le magazine du Palais de Tokyo, ISSN : 3073-8458	no. 35 (2023) -.... [Marseille] / no. 35 (2023) -.... [Monaco]

120	Monaco	Nice	Plus Moins Zero : revue d'art contemporain (+-0), ISSN : 2033-8791	no. 28 (1978) -no. 50 (1988) [Lacunes] [Monaco] / no. 1 (sep-1973) -no. 57 (oct-1990) [Lacunes] [Nice]
121	Marseille	Nîmes	Purple Journal, ISSN : 1766-8840	no. 1 (2004) -no. 11 (2007) [Lacunes] [Marseille] / no. 0 -no. 11 [Lacunes] [Nîmes]
122	Marseille	x	Purple Prose, ISSN: 1244-6874	no. 1 (1992) -no. 13 (1998) [Lacunes]
123	Marseille	x	Raddar, Pas d'ISSN	no. 1 (2019) -no. 4 (2022)
124	Arles	x	Recherche photographique : histoire, esthétique, ISSN : 0983-8430	no. 1 (1986) -no. 20 (1997)
125	Marseille	x	Revue d'esthétique, ISSN : 0035-2292	no. 4 (1951) -no. 45 (2004) [Lacunes]
126	Nice	x	Revue de l'art, ISSN: 0035-1326	no. 1 (1968) -no. 207 (2020) [Lacunes]
127	Monaco	x	Revue de la céramique, ISSN: 0294-202X	no. 1 (1981) -no. 3 (1982)
128	Monaco	x	Revue de la céramique et du verre, ISSN : 0758-3389	no. 4 (1982)-.... [Lacunes]
129	Aix	Marseille	Revue et corrigée, ISSN : 0996-5335	no. 13 (1992) -no. 113 (2017) + no.123 (2020) - ... [Aix] / no. 2 (1989) -no. 121 (2019) [Lacunes] [Marseille]
130	Nice	Arles	Revue noire : African contemporary art, ISSN : 1157-4127	no. 1 (1991) -no. 34 (1999) [Nice] / no. 1 -no. 34 (1999) [Lacunes] [Arles]
131	Marseille	x	Revue Réseau Peinture, Pas d'ISSN	no. 0 (2023) -....
132	Avignon	Nîmes	Roven : revue critique sur le dessin contemporain, ISSN : 2103-7108	no. 4 (2010) -.... [Avignon] / no. 1 (2009)-.... [Nîmes]
133	Marseille	x	Sciences du design, ISSN: 2428-3711	no. 1 (2015) -no. 13 (2021) ; no. 19 (2024)

134	Marseille	x	Sensibilités, ISSN : 2496-9087	no. 1 (2016) -....
135	Avignon	x	Simulacres, ISSN : 1297-6180	no. 5 (2001) - no. 8(2003)
136	Avignon	x	Soldes, ISSN : 2271-8664	no. 1 (2010) -....
137	Marseille	Monaco	Tacet : experimental music review, ISSN : 2256-9006	no. 1 (2011) -no. 4 (2015) [Marseille] / no. 1 (2011) -no. 4 (2015) [Monaco]
138	Avignon	x	Techné, ISSN : 1254-7867	no. 1 (1994) -no. 56 (2023) [Lacunes]
139	Avignon	x	Textiles anciens, ISSN : 0995-6638	no. 65 (1987) -no. 66 (1988)
140	Marseille	x	Third Text, ISSN : 0952-8822	no. 18 (1992) -no. 33 (1996)
141	Monaco	x	Toilet Paper, ISSN : 1792-3891	no. 1 (2010) -no. 16 (2018)
142	Aix	Marseille	Trafic : revue de cinema, ISSN : 1167-2846	no. 3 (1993) -no. 120 (2021) [Lacunes] [Aix] / no. 1 (1991) -no. 120 (2021) [Lacunes] [Marseille]
143	Marseille	Monaco	Transbordeur : photographie histoire société, ISSN : 2552-9137	no. 1 (2017) -.... [Marseille] / no. 1 (2017) -.... [Monaco]
144	Marseille	x	Traverses : revue trimestrielle, ISSN : 0336-9730	no. 2 (1975) -no. 47 (1989) ; nouvelle série no. 1 (1992) -no. 8 (1993) [Lacunes]
145	Marseille	x	Trouble, ISSN : 1632-0905	no. 1 (2002) -(2010) [Lacunes]
146	Aix	x	Turbulences vidéo : culture contemporaine, art, vidéo et nouvelles technologies, ISSN : 1241-5596	no. 2 (1994) -no. 56 (2007) [Lacune]
147	Nice	x	Twenty : art du nouveau millénaire, ISSN : 1631-7904	no. 1 (2000)

148	Marseille	x	Vertigo : revue semestrielle d'esthétique et d'histoire du cinéma, ISSN : 0985-1402	no. 8 (1991) -no. 35 (2008) [Lacunes]
149	Marseille	x	VH 101, ISSN : 0257-6481	no. 1 (1970) -no. 9 (1972)
150	Avignon	Monaco	Volume : revue d'art contemporain sur le son, ISSN : 2108-3304	no. 1 (2010) -no. 7 (2013) [Lacune] [Avignon] / no. 1 (2010) -no. 7 (2013) [Monaco]
151	Nice jusqu'au n°341 (2012)	Marseille depuis le n°347 (2013)	Wire, ISSN : 0952-0686	no. 282 (2007) -no. 341 (2012) [Lacune] [Nice] / no. 347 (2013) -no. 430 (2019) [Lacune] [Marseille]
152	Marseille	x	Wired, ISSN : 1059-1028	no. 1 (1998) -no. 4 (2011) [Lacunes] [Marseille]

Annexe 2 – Comité de pilotage 2026-2029

Le comité de pilotage du PCPP Art et Design est composé de :

- Au moins un membre de chaque bibliothèque des établissements participant au PCPP
- la présidence ou co-présidence de l'association Bear

Annexe 3 : Bordereau de versement

Insérer logo établissement donateur

Bordereau de versement - PCPP Art & Design	
Année : Don n°	
Nom de l'établissement donateur :	
Numéro RCR de l'établissement donateur (facultatif) :	
Personne(s) en charge du dossier	Prénom Nom :
	Téléphone :
	Mél :
Période de proposition	Date d'émission de la proposition :
	Date limite de réception des réponses (avant désherbage) :
Conditions de transfert demandées par le donateur (facultatif)	ex : Transport pris en charge par

Nom de l'établissement conservateur :	
Numéro RCR de l'établissement (facultatif) :	
Personne(s) en charge du dossier :	Prénom Nom :
	Téléphone :
	Mél :

Don(s)					
Titre	ISSN	Numéros proposés et années correspondantes	État de conservation	Nombre de numéros	Mètres linéaires

Annexe 4 – Charte PCPP Art & Design

Charte PCPP Art & Design

Table des matières

Préambule	25
Établissements participants	25
Objectifs et fonctionnement	25
Comité de pilotage	26
Critères de sélection	26
Entrée d'un titre	26
Retraits	26
Capacité de stockage	27
Accessibilité	27
Conditions de prêt	27
Engagements de conservation	27
Désherbage	27
Valorisation	28

Charte PCPP Art & Design

Mutualiser

**Valoriser la spécificité
des revues en école d'art**

**Assurer une meilleure
conservation**

Préambule

Le Plan de conservation partagée des périodiques du réseau École(s) du Sud est né par le biais du réseau professionnel Bear qui a fédéré une volonté commune des bibliothèques des écoles d'art de valoriser ces collections et de pallier le manque d'espaces pour les conserver.

Le groupement des bibliothèques du réseau École(s) du Sud s'est construit naturellement par le lien intrinsèque du réseau existant et par la proximité géographique des sites des différentes écoles.

Établissements participants

Aix : École Supérieure d'Art d'Aix-en-Provence

Arles : École nationale supérieure de la photographie

Avignon : École supérieure d'art d'Avignon

Marseille : Les Beaux-Arts de Marseille (INSEAMM)

Monaco : Pavillon Bosio, École Supérieure d'Arts Plastiques de la Ville de Monaco

Nice : Villa Arson Nice

Nîmes : École supérieure des beaux-arts de Nîmes

Objectifs et fonctionnement

Le principe du PCPP Art et Design consiste à répartir la conservation des titres parmi les établissements participants qui s'engagent à faciliter le désherbage pour libérer de l'espace dans les locaux des bibliothèques.

L'objectif du projet est de compléter, valoriser et rendre accessible les collections choisies.

Le PCPP Art et Design établit une liste de titres de périodiques à conserver sur l'ensemble du réseau. Un site de conservation est défini pour chaque titre (voir ANNEXE 1). La gestion est assurée par les personnels des bibliothèques des établissements participants.

L'articulation avec d'autres PCPP du réseau professionnel BEAR sera recherchée.

L'abondance de titres, la fragilité du support papier, et les volumes de stockage de ces fonds ont rendu nécessaire la mise en place d'un plan de conservation partagée.

Les objectifs de cette démarche sont les suivants :

- Éviter les désherbages non concertés,
- Faciliter les dons et les transferts de collections,
- Compléter les collections en garantissant l'exhaustivité et l'intégrité des collections,
- Améliorer les conditions de conservation des périodiques en assurant la conservation dans les bibliothèques de références et en libérant de l'espace pour les bibliothèques désherbant,

- Garantir l'accessibilité des documents sur place ou à distance,
- Améliorer le signalement de ces collections.

Comité de pilotage

Parmi les personnels des bibliothèques des établissements participants, un comité de pilotage est désigné pour une durée de trois ans. Le comité de pilotage se réunit au minimum une fois par an en présentiel ou en distanciel (voir ANNEXE 2 de la convention).

Les missions du comité de pilotage sont les suivantes :

- assurer un suivi de la conservation des documents dans les établissements participants, de l'accessibilité des collections et de la valorisation du PCPP,
- statuer en cas de retrait/entrée de titres,
- coordonner la nouvelle répartition et le transfert des collections en cas de retrait d'un établissement.

Critères de sélection

La liste des périodiques proposés au PCPP est révisable :

- Sur proposition des établissements participants,
- Sur décision du comité de pilotage.

Cette possibilité de révision des titres du PCPP ne doit pas remettre en cause la pérennité de l'engagement des pôles de conservation.

Entrée d'un titre

Les titres intégrant le PCPP sont sélectionnés à partir des collections de périodiques spécialisées en art, en scénographie et en design.

Modalités d'entrée d'un nouveau titre au PCPP :

- Toute proposition de titre par un établissement est soumise à la validation du comité de pilotage,
- Le comité de pilotage peut être force de proposition de titres à intégrer.

Retraits

Un titre peut être retiré du PCPP :

- S'il est sans rapport et ne correspond plus à la politique documentaire des établissements participants,
- S'il est conservé et communiqué à distance par une institution légalement dépositaire (plans nationaux et Collex).

Capacité de stockage

Un site de conservation doit avoir la capacité de conserver des titres à long terme et disposer d'espaces de stockages suffisants.

Accessibilité

Les collections du PCPP doivent être accessibles sur place à tous les publics. Les établissements pôles de conservations s'engagent à fournir à distance les titres (scan, photocopie, envoi postal ou autre).

Conditions de prêt

Les exemplaires conservés au titre du PCPP Art et Design sont exclus du prêt. L'établissement conservateur s'engage à satisfaire aux demandes de consultation sur place et de communication numérique de l'ensemble du réseau professionnel et des usagers. La mention du PCPP est signalée dans le catalogue de la bibliothèque conservatrice.

Des prêts exceptionnels de la collection du PCPP peuvent être accordés (exposition, etc.), soumis à la validation du comité de pilotage.

Engagements de conservation

Les établissements participants s'engagent à :

- Conserver la collection complète du réseau dans les meilleures conditions possibles et sans limite de temps,
- Assurer le suivi de la collection conservée (alimenter les lacunes),
- Satisfaire la consultation sur place et les demandes de communication pour l'ensemble du réseau professionnel et des usagers au format numérique,
- En cas de retrait du PCPP, la bibliothèque conservatrice s'engage à en informer les membres du comité de pilotage de sa décision et d'assurer le transfert de sa collection vers le nouvel établissement de conservation.

Les établissements participants s'engagent à transférer vers l'établissement conservateur les numéros manquants pour compléter la collection du PCPP.

L'établissement conservateur s'engage à compléter les lacunes de la collection dont il assure la conservation.

L'établissement conservateur s'engage à assurer à ses frais le transfert vers un autre établissement des titres du PCPP en cas de retrait.

Désherbage

Au titre du PCPP, chaque établissement participant peut procéder à un plan de désherbage.

Valorisation

Afin de rendre visible l'ensemble de la collection auprès du réseau et des publics, la liste des titres composant le PCPP Art et Design sera publiée via un support papier et sur les sites internet et catalogue de bibliothèque des établissements participants. Le PCPP sera également mentionné sur la Base Spécialisée Art & Design.